

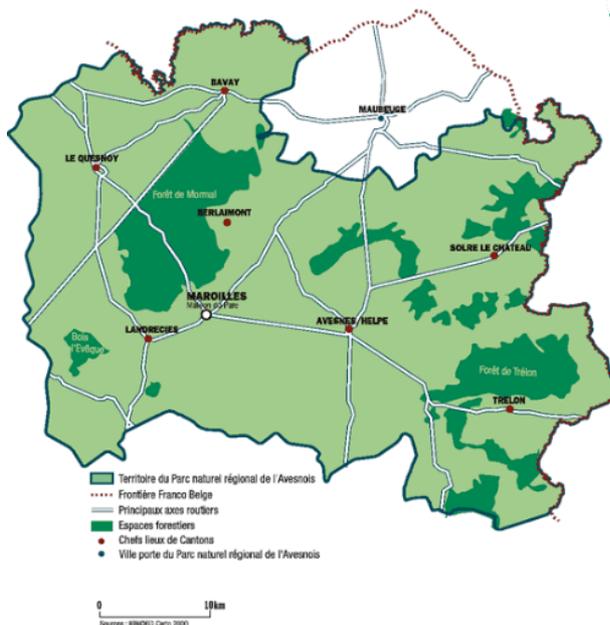
PARC NATUREL RÉGIONAL DE L'AVESNOIS

Mise à jour juin 2011



Caractéristiques : Données générales

Date de création :	13/03/98
Dernier classement:	03/09/10
Région :	NORD-PAS DE CALAIS
Département :	Nord (59)
138 communes	
Villes-portes :	Maubeuge
157 000 habitants	
Superficie :	124 000 ha
Territoire :	Territoire rural agricole bocager (47,6 % du territoire, 11 219 km haies). Prairies bocagères, forêts de feuillus, vergers en fleurs, rivières sinueuses, etc. Territoire frontalier avec la Belgique (au nord et à l'est)
Occupation de l'espace (%):	
Agriculture	72%
Forêt	22%
Milieux aquatiques	5%



L'agriculture sur le Parc

Type d'agriculture:	Élevage (81%) : orientation lait. Au nord, production lait et viande. A l'ouest : exploitations mixtes tournées aussi bien vers les cultures que l'élevage.
SAU :	89 700 ha
2013 exploitations agricoles (EA) dont 1331 professionnelles (1999)	3/4 utilisés pour l'élevage

Agri-environnement : Stratégie du Parc

L'activité agricole est garante du maintien de la qualité du paysage. Aussi, la préservation du bocage avesnois et des ressources naturelles passe par sa protection (accompagnement des communes dans le classement des haies dans les PLU, classement en zone A ou N des surfaces agricoles ou naturelles dans les PLU, inventaire du patrimoine fruitier), son entretien et son maintien (encouragés à travers les MAET, la politique "boisement du conseil général du Nord, la Marque Parc), sa valorisation économique (filière bois-énergie, la Marque Parc) et des opérations de plantation (Plantons le décor, le Plan forêt régional ...). Le Parc s'attache par ailleurs à développer l'agriculture biologique pour préserver la qualité de l'eau, travailler sur les filières courtes. Il soutient la profession agricole dans la voie de la diversification et de la valorisation des ressources locales. Il participe à la promotion d'une agriculture répondant aux critères du développement durable, productrice de produits locaux de haute qualité. Aussi le Parc s'est engagé dans des actions de promotion de ses productions patrimoniales par le marquage. Bénéficiant de l'existence d'un bon nombre de points de vente de proximité, le Parc, soutenu par quelques commerçants, s'est lancé dans une réflexion sur les circuits de commercialisation en portant la démarche de marquage "les boutiques de l'Avesnois". Une logique territoriale se crée progressivement entre les producteurs marqués, les boutiques, le site remarquable du goût, et la logique de circuits courts est renforcée. L'investissement du Parc est important (sur la communication et un temps plein d'animation) et il appuie le réseau des partenaires.

Agri-environnement : Les actions menées

Thème	Titre	Objectif	ACTIONS	
			Démarche	Position/ Partenaires
Soutien à des systèmes de production respectueux de l'environnement				
<i>Contexte et enjeux</i> Orientation des exploitations agricoles sur l'élevage laitier. Enjeu eau majeur sur le territoire				
Projet agricole territorial	AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Préserver la qualité de la ressource en eau, renforcer la concertation entre les acteurs de l'AB.	Mise en place d'un comité de pilotage "agriculture biologique" afin de mettre en concertation les acteurs impliqués sur l'AB (GABNOR, Chambre d'agriculture, etc.). L'objectif est de travailler sur l'amont (production, filière) et sur l'aval (solicitation des élus sur restauration collective Bio). En effet, les systèmes herbagers caractéristiques du territoire et la présence de deux industries laitières (Lactalis et un GIE Bio Lait) en capacité de collecter le lait Bio, représentent un contexte favorable pour la conversion en Bio. A terme, l'objectif serait de formaliser un observatoire du territoire (suivi de l'évolution de l'AB...), définir des stratégies spécifiques et développer un programme d'actions.	Mise en concertation/ GABNOR, Chambre d'agriculture, coopératives laitières, collectivités locales.
Appui technique	PROGRAMME INTER'HERBE	Promouvoir la culture de l'herbe dans la Grande Thiérache	Conjuguant les connaissances et pratiques des partenaires, Inter'Herbe vise à aider les agriculteurs dans la gestion de leurs prairies mais aussi à sensibiliser l'ensemble de la population à l'importance de maintenir ce milieu particulier. Cela passe par des actions telles l'observation des systèmes fourragers, l'optimisation de la qualité de la flore et des fourrages, la réorganisation du pâturage, etc.	Partenaires du projet : G.A.L. de la Botte du Hainaut, ADARTH, C.A. de l'Aisne, Fourrages Mieux, C.A. du Nord, UCL – ELIA

Préservation des espaces naturels et de la biodiversité

<i>Contexte et enjeux</i> L'Avesnois est un territoire riche de ses espaces naturels, reconnus pour leurs intérêts faunistique et floristique. A la fois par la diversité de ses milieux - forêts, bocage, zones humides et aquatiques, pelouses calcicoles - mais aussi par la qualité de sa ressource en eau. Issues d'une déforestation ancienne, suivie d'une exploitation en pâturage, ou d'une recolonisation d'anciens espaces cultivés, les pelouses calcicoles sont d'un intérêt patrimonial européen. Les quelques dizaines d'hectares sur les communes de Baives et de Wallers en Fagne sont uniques en France.				
Milieux agro-pastoraux	MISE EN ŒUVRE DE MAET	Maintenir des prairies et le bocage pour préserver les paysages, la ressource en eau, lutter contre l'érosion et favoriser la biodiversité	Le Parc est animateur des MAET sur les enjeux eau (prioritaire, concerne 45 communes), Natura 2000 et paysages (financements plus difficiles à mobiliser), couvrant ainsi l'ensemble du territoire. Plus de 320 dossiers ont été accompagnés chaque 2008. Les mesures concernent la gestion extensive des prairies, l'entretien des haies (linéaire), la restauration des mares etc. En effet, les systèmes herbagers entretiennent les paysages, sont favorables à la biodiversité et à la qualité de l'eau.	Opérateur Animateur
Mares	RESTAURATION DE MARES	Préserver les mares	Depuis 2001, plus de 500 mares ont été restaurées. Ces points d'eau jouent un rôle essentiel pour la biodiversité des espèces du bocage et pour l'agriculture. Les agriculteurs les utilisent pour l'abreuvement du bétail depuis des décennies, voire des siècles. Après chaque restauration, on assiste à une nette amélioration de la qualité de l'eau, qui reste beaucoup plus longtemps pour l'abreuvement des bovins. Réalisation de plan de gestion et de restauration dans le cadre des MAET (et hors cadre) avec les propriétaires/exploitants agricoles et aide technique.	Initiateur Rôle d'expertise

Préservation de la biodiversité domestique

Préservation de variétés locales	VERGERS HAUTE-TIGE DE L'AVESNOIS	Préserver le patrimoine fruitier et le restaurer par la plantation	* Mise en place d'un verger régional conservatoire par le Centre Régional de Ressources Génétiques (CRRG), * Inventaire du patrimoine fruitier auprès des communes (vergers haute-tige et vergers palissés) avec le CRRG, * Opération de commandes groupées pour les particulier, * Stage de taille de vergers, etc. Programme Interreg avec la Belgique.	
Préservation/Promotion de variétés locales	VERGERS HAUTE-TIGE DE L'AVESNOIS	Préserver le patrimoine fruitier et le restaurer par la plantation	Animation de la mesure 222 du Plan forêt régional Organisation de formation sur la conduite, la formation des arbres fruitiers... Ornanisation de l'opération Plantons le Décor conseils techniques sur les choix véridétaux, le conseil à la plantation...	Initiateur/ Associé / Centre Régional de Ressources Génétiques (CRRG)
Préservation de races locales	LA BLEUE DU NORD	Sauvegarder et valoriser une race locale	Emblème du Parc naturel régional de l'Avesnois, la Bleue du Nord est une race ancienne qui doit son nom à la couleur de sa robe qui varie du noir au blanc en passant par le bleu. Après avoir été menacée de disparition, elle est de nouveau, depuis 1982, reconnue pour ses qualités et élevée par les agriculteurs de l'Avesnois. Race à lait et à viande, la « Bleue » sait en effet tirer parti des herbages et fait le lien entre une agriculture à la fois économiquement viable et respectueuse des paysages. Le Parc accompagne un projet de sauvegarde et de valorisation de la race en lien avec le Centre Régional de Ressources Génétiques (CRRG) et un lycée agricole à travers la production d'un fromage issu de la race : mise en place d'essais au lycée agricole. Programme interreg de valorisation de la Race "Bluesel"	

Energie, climat et agriculture

Projet territorial	PLAN CLIMAT TERRITORIAL		Un PCET est porté par un arrondissement, dans le cadre du SCOT. Le Parc est présent dans la démarche mais pour l'instant peu de dynamique.	
Valorisation énergétique de la biomasse	BOIS-ÉNERGIE	Entretien et valoriser le bocage	Le Parc appuie les agriculteurs dans l'installation de chaudières bois énergie (une dizaine d'agriculteurs équipés). Promotion du bois-énergie et sensibilisation auprès des communes pour l'installation de chaudières. Les agriculteurs produisent des plaquettes de bois issu de leurs haies, en faisant appel à des prestataires pour le broyage. Le Parc est engagé dans un programme interreg IV "Eurowood" pour la promotion et le développement de la filière Bois énergie"	Initiateur / appui technique
Gestion des déchets agricoles	COLLECTE DE DÉCHETS AGRICOLES	Recycler les déchets agricoles	Le Parc a initié la collecte de plastiques agricoles, repris depuis par la Chambre régionale d'agriculture. Aujourd'hui, un appel à projet a été lancé auprès des collectivités pour le déstockage de pneus (utilisés pour les silos).	Associé / Chambres d'agriculture

Paysage, foncier agricole et gestion de l'espace

	Contexte et enjeux		Le bocage est la première richesse naturelle du Parc naturel régional de l'Avesnois. Les 53.000 hectares de prairies et les 11 500 km de haies sont les fruits de l'aménagement du milieu naturel en vue d'une exploitation principalement axée sur l'élevage et les productions laitières. Outre ses fonctions agronomiques, le bocage abrite une faune et une flore diversifiée. Les haies freinent l'érosion des sols et favorisent l'alimentation en eau des nappes phréatiques. Le bocage est enfin le milieu de vie traditionnel des habitants et un formidable espace de découverte. L'évolution nécessaire des pratiques agricoles transforme le paysage et peut, à terme, bouleverser l'équilibre des milieux naturels. Le recul du bocage est donc un problème majeur. Le Parc a réalisé un inventaire numérique et une cartographie des haies en 1998, mise à jour en 2003 et en cours de mise à jour en 2011.	
Paysage	ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES DANS LA PRÉSERVATION DU BOCAGE	Assurer la pérennité du maillage bocager, en concertation avec le monde agricole et les acteurs locaux	De nombreuses communes du Parc se sont engagées sur le maintien et la protection du bocage dans le cadre des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU). Pour les accompagner dans leur démarche, le Parc leur offre une assistance technique par la réalisation d'analyses du bocage communal pour le classement des haies (à l'aide de photographies aériennes, d'inventaires terrains, du SIG...) et dans les démarches de concertation avec les exploitants agricoles sur le maillage à préserver. Cette action vise à préserver un maillage minimum. En effet, les haies classées seront plus difficiles à arraser car obligation de demande d'autorisation pour arrachage (déclaration préalable en Mairie). 48 communes se sont ainsi engagées et ont été accompagnées depuis 2002. Plus de 2770 km de haies ont été intégrés dans les PLU, et sont donc amenés à être préservés. Par ailleurs, le Parc apporte un appui au montage de dossier de financement et technique (cartographie des haies, rédaction des cahiers des charges de l'appel d'offre...) pour les communes ou EPCI souhaitant s'engager dans l'entretien du bocage (financement du Conseil Général).	Appui / communes
	OPÉRATION "PLANTONS LE DÉCOR"	Reconquérir les paysages et favoriser la biodiversité	Coordonnée par Espaces naturels régionaux, et relayée sur le territoire par le Parc naturel régional de l'Avesnois, l'opération « Plantons le décor » permet aux particuliers, professionnels et aux communes d'acheter en commande groupée des arbres et arbustes de la région mais aussi des arbres fruitiers certifiées d'origines locales, des plantes grimpantes et des graines de fleurs champêtres (mélanges fleuries). En appui de l'opération Plantons le décor, sont organisées des stages/formations/sensibilisations à la plantation, conseils techniques pour le choix des essences, conduite et restauration des haies, arbres têtard, fruitiers...	Associé
	MARQUE PARC	Préserver les paysages	Dans le cadre de la Marque Parc (production de jus de pommes issus de vergers hautes tiges ; viande bovine) les cahiers des charges intègrent des critères paysagers : maintien et entretien des haies, gestion extensive de la prairie et préservation de la biodiversité, 70 % de la SAU toujours en herbe, maintien et entretien des vergers hautes tiges traditionnels, etc.	Initiateur
Foncier agricole et gestion de l'espace	Contexte et enjeux		Le Parc encourage les communes à penser l'urbanisation dans le respect de l'environnement, la maîtrise de l'étalement urbain, de l'activité agricole et des espaces bâtis traditionnels. Il ne mène pas d'actions spécifiques. Un partenariat avec "Terres de lien" est mené pour l'installation agricole.	

Valorisation des productions et démarches de circuits courts

Contexte et enjeux	Territoire bocager, l'Avesnois a donné naissance à de nombreux produits laitiers (fromages, Maroilles AOC, beurre fermier, yaourts, crème fraîche...). Un des moyens pour soutenir et maintenir l'agriculture est la promotion des produits et des savoir-faire locaux. A proximité géographique de grandes agglomérations, le Parc de l'Avesnois bénéficie d'un important potentiel de fréquentation touristique. Les actions de promotion des circuits courts s'intègrent dans l'axe stratégique développement économique et culturel, « promotion des produits locaux de qualité », mais c'est aussi un axe de travail fort sur la préservation et la valorisation économique du bocage.			
Valorisation des productions	MARQUE PARC JUS DE POMME	Préserver le patrimoine fruitier traditionnel (vergers haute-tige)	Les 8 producteurs de jus de pommes marqué Parc se sont fédérés au sein de l'association « Vergers hautes tiges de l'Avesnois » afin de s'organiser et d'assurer la promotion de leur produit. Fabrication de jus de pommes, poires, cidre. Ce jus de pomme est élaboré à partir de variétés de pommes issues de vergers hautes tiges non traités, retenues par le Centre Régional de Ressources Génétiques (CRRG) pour leur rusticité et leur qualité gustative : Lanscailler, Sang de Bœuf, Colapuis, Double Bon Pommier, Reinette de France, ... Les producteurs sont particulièrement soucieux de préserver les vergers hautes tiges et, à travers eux, la grande diversité des variétés fruitières de la région.	Initiateur
	MARQUE PARC VIANDE BOVINE	Préserver et valoriser les savoir-faire du territoire, maintenir le système bocager	4 éleveurs, en vente directe avec atelier de découpe. Les critères du cahier des charges participent au maintien des prairies (70% minimum de surface en herbe), à la préservation des paysages bocagers typiques de l'Avesnois, et dans une logique de vente directe à la ferme	Initiateur
	AOC MAROILLES		Le territoire du Parc se situe sur la zone AOC Maroilles. Le Parc suit ponctuellement les initiatives du syndicat AOC. Ex : appui technique au montage de dossier de financement pour la mise en place d'un atelier pédagogique sur la Maison du Maroilles.	Suivi ponctuel
Appui à la commercialisation	MARQUE PARC "LES BOUTIQUES DE L'AVESNOIS"	Soutenir l'économie et l'agriculture sur le territoire grâce à la valorisation locale de ses productions et savoir-faire culinaires. Renforcer la communication sur les produits de terroir.	A l'initiative du Parc naturel régional de l'Avesnois, des commerçants indépendants ont décidé de s'associer pour défendre leur terroir. Regroupés sur la marque déposée « Les boutiques de l'Avesnois »®, ces commerçants proposent aux consommateurs une offre diversifiée à partir d'une liste de producteurs répertoriés associant des savoir-faire gourmands et artisanaux. Ce réseau a été présenté officiellement au grand public au salon Tourissima en 2003. Il compte aujourd'hui 11 boutiques et 2-3 en projet. • Organiser pour cela un réseau de commerces de proximité labellisé assurant l'accessibilité et la promotion des produits du terroir. Démarche marketing, promotion et opérations commerciales, charte graphique. • structurer ainsi une "filière courte" territoriale qui permette d'une part aux points de vente concernés d'être valorisés par une image de qualité liée au territoire (cahier des charges) et qui assure d'autre part aux producteurs locaux des débouchés préférentiels et viables.	CCI et Chambre des métiers inexistantes CA pour les compétences de création d'activité
Promotion/communication	CARTE "CONSOMMONS LOCAL"	Promouvoir les producteurs et artisans du territoire	Cette carte recense les producteurs pratiquant la vente directe et appartenant à un ou plusieurs réseaux régionaux identifiés : producteurs bénéficiant de la marque « Produit du Parc naturel régional de l'Avesnois », Boutiques de l'Avesnois, Association des Producteurs Fermiers et Artisans de l'Avesnois, Association Régionale des Vendeurs Directs, Agriculteurs bio, Marché citoyen, ou encore producteurs fermiers ou affineurs de Maroilles.	Initiateur
	PROMOTION DES MARCHÉS DE TERROIR	Promouvoir les marchés de terroirs	Le Parc accompagne les initiatives du territoire telles que les marchés, en particulier sur le volet promotion et communication : * marché bio (tous les 15j), * marchés nocturnes, * marchés de terroir organisés par l'Association des Producteurs Fermiers et Artisans de l'Avesnois (une quarantaine). Le Parc apporte un appui technique aux projets de l'association (montage juridique, communication sur les marchés, ...).	Appui

Qualité de vie en agriculture

Actions pédagogiques	ACTIONS PÉDAGOGIQUES	Education à l'environnement	Programme d'animation et d'éducation à l'environnement dans lequel quelques agriculteurs proposent de l'accueil à la ferme (2-3 fermes pédagogiques).	Associé / Association "Le savoir Vert"
-----------------------------	----------------------	-----------------------------	---	--

CONTACTS :
Parc : 03 27 77 51 60

Chargés de mission :

Philippe LESAGE	Responsable Pôle "développement et gestion de l'espace rural"	philippe.lesage@parc-naturel-avesnois.com	03 27 77 51 64
Guillaume DHUIÈGE	Responsable Pôle "patrimoines naturels et eau"	guillaume.dhuiège@parc-naturel-avesnois.com	03 27 77 51 63